Historique et évolution des centres pour jeunes au Luxembourg

Les antécédents

L'idée de créer des centres de rencontre animés par du personnel qualifié est née lors d'une réunion qu'on pourrait considérer comme une première journée de réflexion des centres de jeunes, à Ansembourg en 1978. Les maisons de jeunes, comme les centres s'appelaient à cette époque, étaient autogérées. Elles dépendaient pour le financement presque uniquement des communes, les responsables étaient des jeunes et toutes à ce moment éprouvaient des difficultés pour garantir une continuité dans leur travail. Malheureusement, toutes ces maisons de jeunes, à l'exception d'une seule, devaient fermer leurs portes avant que l'Etat n'ait pu réagir.

Cependant les maisons de jeunes avaient eu le mérite de faire connaître le besoin des jeunes d'avoir à leur disposition des espaces et des lieux pour se retrouver et s'exprimer. Lors des travaux qui étaient au même moment en cours pour donner un statut légal au SNJ, il fut donc normal de tenir compte de cette expérience des maisons de jeunes.

En 1984 nous retrouvons l'idée de lancer une animation décentralisée et de créer des centres régionaux dans deux textes:
Le premier, le plus important, c'est la loi du 27 février 1984 portant création d'un Service National de la Jeunesse et le second qui développe plutôt des propositions de mise en oeuvre et un premier concept est un mémoire de fin de stage comme fonctionnaire.

L'article 8 de la loi précise que le SNJ peut contribuer à la mise en place de centres de rencontre et de maisons de jeunes. Le commentaire dit que *"l'aide prend essentiellement la forme de subsides et peut être liée à certaines conditions d'animation et de direction, à fixer ensemble avec les associations organisatrices. L'aide peut se faire en outre par des conseils d'ordre pratique ou par la mise à disposition d'animateurs"*.

A qui ces animateurs vont-ils s'adresser? Eh bien, ce sont en premier lieu les jeunes non-organisés, ce *"...bon nombre qui ne profitent pas des possibilités qui leur sont offertes et parmi eux surtout ceux qui en auraient le plus besoin."*

Voyons maintenant, à l'aide du deuxième texte, comment à l'époque étaient vues les missions de ces animateurs, en ayant toujours en tête que ces animateurs n'étaient pas engagés directement dans des centres, mais conçus comme des personnes ressources pour plusieurs maisons de jeunes, associations, communes d'une région entière et qu'ils dépendaient directement du SNJ.

1ere mission: ces animateurs auraient dû proposer un programme d'animation en collaboration avec les partenaires que je viens de citer, sans entrer évidemment en concurrence avec eux. L'animateur aurait dû tenir compte des besoins spécifiques des jeunes de sa région en favorisant les plus défavorisés. Il est précisé *"qu'il ne peut s'agir uniquement de faire sortir les jeunes de la rue, de les occuper, mais il faut les motiver à faire quelque chose de positif et ce qui est positif doit être élaboré en commun avec les concernés. Pour arriver à faire un travail qui soit à même de renforcer l'image de soi de ces jeunes il faut éviter une prise en charge professionnelle, qui aurait ten-*

dance à produire une mentalité passive d'assistés, mais il faut forcément recourir à des bénévoles qui ont en commun avec ces jeunes que le temps passé ensemble est un acte volontaire, résultant d'un libre choix et pouvant mener à des intérêts communs".

2e mission: ces animateurs auraient eu une mission d'assistance aux maisons de jeunes. *"A un premier niveau il s'agira de créer un lieu propice à un contact entre les jeunes non-organisés et le personnel éducatif attaché aux centres. Ce contact devra se faire dans une ambiance de détente et dans un cadre de loisirs non structuré. A cet effet, les centres devront être dotés de tout un matériel faisant partie du monde des jeunes d'aujourd'hui (disco, jeux électroniques, tennis de table etc) Les éducateurs devront proposer des ateliers et des activités de loisirs, ceci toujours dans un cadre peu structuré. Le but sera d'amener peu à peu les jeunes vers des activités de plus en plus structurées nécessitant un engagement croissant. Toutefois, ceci ne pourra se faire sans une très bonne relation personnelle entre les éducateurs et les jeunes concernés. Ce contact devrait être facilité par le fait que ces centres seront conçus dès le début comme des centres locaux ou de quartier. Il sera préférable à cet effet de créer plutôt trois centres plus petits qu'un centre de grande dimension... Vu l'objectif de rendre les jeunes responsables, actifs et critiques, il est essentiel que les jeunes participent à tous les niveaux. Il faudra donc leur assurer une cogérance au sien du conseil d'administration."* La mission des centres à l'époque était vue aussi comme un centre polyvalent avec possibilités de logement, des services de prêt, de mise à disposition de locaux et d'infrastructure audiovisuelle et administrative, un centre de service pour les associations.

Cette période eut l'avantage de nous faire découvrir les limites d'une pratique qui reposait trop sur le monde scolaire: Les enseignants n'arrivaient pas à toucher les jeunes non-organisés, les défavorisés, les étrangers.

3e mission: elle était définie comme l'accueil des jeunes. Par ce mot on entendait *"la possibilité offerte aux jeunes de venir trouver l'animateur régional pour lui demander conseil et information pour toutes les questions qui le préoccupent. Ce n'est donc ni le lieu, ni la situation, ni l'horaire qui définissent une situation d'accueil."*

4e mission: enfin l'animateur devait rester en contact avec le monde scolaire.

Donc déjà à l'époque les missions de rencontre, d'animation et d'information étaient perçues comme prioritaires. Comparées aux centres tels que nous les connaissons aujourd'hui les structures prévues étaient différentes, avec des animateurs régionaux du SNJ en supplément des centres et avec des missions plus vastes au niveau régional.

Alors qu'en est-il devenu de ce concept?

A l'époque le SNJ faisait partie du Ministère de l'Education Nationale. Comme il est toujours très difficile pour une administration d'avoir du personnel supplémentaire le ministre de l'époque était d'accord pour détacher quelques professeurs comme animateurs régionaux avec un maximum de huit heures par semaine. Les régions par conséquent étaient définies aussi en fonction de la répartition des établissements scolaires. C'est ici que se trouvent les racines des centres actuels d'Echternach, Diekirch et Wiltz.

Pendant deux années ces professeurs ont bien tenté de travailler avec beaucoup de dévouement et avec plus ou moins de succès selon le modèle décrit auparavant. Cette période eut l'avantage de nous faire découvrir les limites d'une pratique qui reposait trop sur le monde scolaire: Les enseignants n'arrivaient pas à toucher les jeunes non-organisés, les défavorisés, les étrangers. Nous retrouvions une population qui était à peu près la même que celle que nous n'avions pas trop de problèmes à toucher par les moyens habituels du SNJ.

Avec le programme communautaire «Jeunesse pour l'Europe» et les «Actions prioritaires dans le domaine de la jeunesse» de nouvelles possibilités se sont offertes aux animateurs luxembourgeois. Ces programmes prévoient des activités d'échange de jeunes, mais aussi des formations pour animateurs, des soutiens à des initiatives de jeunes. Les actions sont caractérisées par des aides financières importantes, mais auusi par un travail préparatoire élevé pour répondre aux critères pédagogiques et qui exige une connaissance parfaite d'un dossier parfois très technique sur les exigences administratives de la Commission Européenne.

La tâche demandée aux animateurs était double: 1) participer par des activités aux actions des programmes et 2) informer et conseiller les jeunes et les organisations de jeunesse sur les possibilités offertes. Ces exigences ont dépassé les limites de disponibilité des enseignants détachés.

C'est donc assez rapidement qu'un nouveau concept voit le jour: Le grand Centre d'Information pour Jeunes au niveau national à Luxembourg Ville et en collaboration avec la ville de Luxembourg. Le Conseil de gouvernement prend la décision en 1985 que pour une telle coopération la forme d'une ASBL semble la plus indiquée. C'est donc ici l'origine et la base légale de la forme actuelle retenue pour la collaboration avec les communes.

Cependant, bien que la collaboration entre services de l'Etat (le SNJ) et les services de la commune (le service Jeunesse nouvellement créé) ait bien fonctionné, les responsables de la politique locale en décident autrement et la ville de Luxembourg ignore la proposition de collaboration.

Heureusement, à ce moment-là, d'autres initiatives européennes, à savoir le programme *Jeunesse pour l'Europe* et la *Carte Jeunes* sont lancées. Le regroupement fort utile de ces projets au sein d'une même structure permet de lancer le *Centre National d'Echanges et d'Information* tel qu'il existe aujourd'hui, sans qu'il y ait d'autres partenaires que l'Etat et l'Union Européenne.

Dans le cadre des programmes communautaires de transition entre l'école et le travail, le Luxembourg a créé en 1984 la structure des *Actions Locales*. Dans le cadre de ces structures régionales dépendant du Service de la Formation Profesionnelle du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle travaillent des éducateurs en collaboration avec des enseignants pour faciliter la transition des jeunes au monde du travail. Le SNJ qui avait participé

de loin à ce développement a toujours défendu l'idée de créer des structures communes et en collaboration avec l'*Action Locale* afin d'éviter la multiplication de structures pour jeunes. L'*Action Locale* était aussi très proche du concept de l'animation régionale du SNJ. Afin de lancer cette coopération des accords entre ministres ont été signés et les réunions multipliées. Mais même si au niveau supérieur l'idée avait trouvé un certain appui, sur le terrain seul quelques uns ont voulu suivre la démarche. Seule et louable exception l'*action locale* de Differdange a toujours oeuvré dans le même sens et est aujourd'hui l'exemple concluant de ce qu'aurait pu naître d'un tel partenariat.

Si par ailleurs nous trouvons aujourd'hui un centre à Differdange, où il n'y a pas de grand centre scolaire, c'est bel et bien grâce aux responsables de l'*Action Locale* et à l'animateur régional de l'époque qui ont fait face à bien des réticences municipales, ouvertures et fermetures se succédant pour enfin arriver à convaincre les responsables locaux et devenir le centre modèle pour tout le pays. Pour être complet il me faut ajouter qu'au début une collaboration plus étroite s'était faite à Esch en vue de trouver des locaux communs, collaboration qui s'est effacée au fil des problèmes rencontrés à cette époque.

Je persiste personnellement à regretter que la collaboration échouée avec l'*Action Locale* au niveau national ait bel et bien été une chance ratée.

Un nouveau départ

Dans notre voyage dans le temps, on arrive maintenant à un point où tous les ingrédients du concept actuel ont déjà été énoncés, mais ne sont pas encore assemblés:
- animation régionale,
- centre régionaux, maisons de jeunes offrant un accueil non-structuré aux jeunes
- centre d'information
- équilibre entre animateurs professionnels et bénévoles.

Il faudra un enzyme de cristallisation pour que toutes les pièces s'assemblent. Ce seront les élections de 1989, qui aboutiront par la création d'un ministère de la Jeunesse à la volonté politique de créer un réseau de centres décentralisés au début surtout axés sur l'information des jeunes. Par un accord de collaboration les modalités et les missions des différents partenaires sont fixées.

Mais très vite, au contact de la réalité et des jeunes et des spécificités locales, l'accueil et l'animation des jeunes deviendront la priorité dans certains centres. D'ailleurs je rappelle que cette faculté de s'adapter aux besoins locaux a été dès le début décrite comme essentielle au fonctionnement d'un centre.

Il devient vite évident qu'un nouveau secteur professionnel, celui de l'animation des jeunes a été ainsi créé par la mise en oeuvre de ce réseau. Or, il s'agit aussi de trouver du personnel qualifié, qui en vue du public à toucher ne peut être du personnel trop jeune, tout justement sorti des bancs de l'école. Pour y arriver il faudra donc donner certaines garanties aux employés. Comme il n'existe pas de formation professionnelle à l'animation des jeunes, la formation exigée pour le personnel des centres sera celle des éducateurs resp. des éducateurs gradués. Il faudra donc garantir un certain parallélisme de leurs carrières vis-à-vis de celles du secteur social. Des contacts sont pris avec l'EGCA (l'Entente des gestionnaires de centres d'accueil) et bientôt l'association des gestionnaires des centres, où sont regroupées les ASBL gestionnaires des centres, est créée (14 décembre 1994). Ceci permet une reconnaissance officielle des emplois et des matricules, une garantie pour la continuité des carrières et la perméabilité du secteur jeunesse avec le secteur social.

Dans le rapport d'activité 1993 du ministère de la Jeunesse, rapport que le ministère présente chaque année à la Chambre des Députés, le rôle des centres a été décrit comme suit: «*Les centres ont été conçus dès le départ pour tenir compte des besoins des jeunes plus*

Hogli

défavorisés, en risque d'exclusion. C'est pour cela que le Ministère a toujours suivi une politique de collaboration avec les communes. L'intégration se fait au niveau de la communauté locale, régionale à la limite. La responsabilité pour l'intégration des jeunes est aussi au niveau communal. Les centres doivent suivre une orientation dictée par les besoins des jeunes de la localité d'implantation.

La mission de ces centres est définie par les trois aspects:
- Rencontre: accueil ouvert, activités non-structurées, libres, au choix,
- Animation: programme d'activités structurées avec

une participation soutenue du jeune. Ces activités sont destinées à motiver le jeune à s'engager activement. Elles ont toutes un caractère de découverte et d'initiation. Elles sont conçues pour éveiller l'intérêt et éventuellement amener le jeune à développer cet intérêt au sein d'une association. Les centres sont ouverts aux associations pour toutes les formes de collaboration.
- Information: premier point de contact du jeune pour faciliter l'accès à l'information et l'aider à percer la complexité des structures sociales par une première information et une disponibilité à l'écoute du jeune. En cas de besoin le lien avec le service d'information juridique et social du SNJ est vite réalisé. Si une consultation spécialisée s'avère nécessaire, les centres rapprochent les jeunes des services de consultation spécialisés existants.

En fonction des besoins régionaux, l'accent des activités des centres est mis en priorité sur un des trois aspects sans pour autant négliger l'un ou l'autre volet. Si les voies choisies pour approcher les jeunes sont fonction des spécificités locales et régionales,

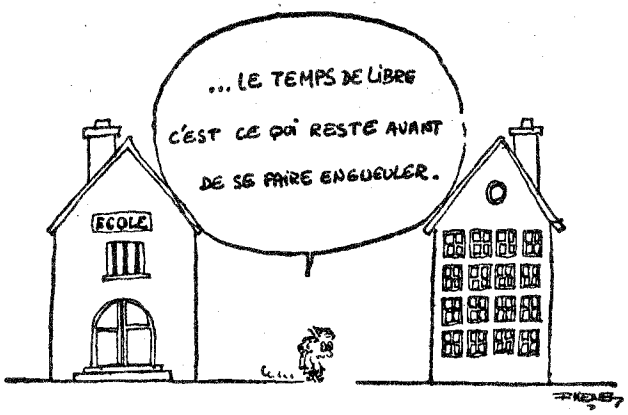

Chenez
in: Le Monde

toutes ces structures ont en commun le but de faciliter la participation des jeunes à la vie sociale. La collaboration de ces structures au sein d'un réseau semble donc évidente. Pour le volet "Information", la coordination du réseau incombe au Centre National d'Information et d'Echanges pour Jeunes, qui représente aussi le réseau au niveau international. Ainsi les différents centres sont à même de proposer aux jeunes toutes les informations sur des programmes européens, tel le programme "Jeunesse pour l'Europe" ou la Carte Jeunes. Les centres étant souvent implantés dans des localités accueillant des établissements scolaires, des enseignants détachés au SNJ pour les besoins d'une animation régionale, assurent le contact entre les centres et le monde scolaire.»

Voilà terminée la rétrospective sur le développement des centres pour jeunes au Luxembourg qui devait servir à mieux comprendre la situation actuelle. Comme toujours il a fallu faire des compromis entre des convictions pédagogiques et des réalités administratives et politiques, comme des contraintes budgétaires parfois incompréhensibles et difficiles à accepter.

Je ne voudrais tout de même pas terminer sans revenir sur quelques unes de mes convictions personnelles, qui m'ont guidé tout au long de ces années.

Quelques réflexions fondamentales

Ainsi j'ai toujours défendu une approche pédagogique qui met en relation le jeune et les instances de socialisation: famille, école, vie associative etc. qu'il a parcouru, pour arriver à partir de cette analyse à développer des choix éducatifs par rapport à un objectif de société si possible clairement énoncé.

Dans nos réflexions il ne faut donc pas partir du jeune traumatisé, ayant des problèmes avec tout et tout le monde, mais bien essayer de comprendre l'évolution sociale et de saisir les déficiences que cette évolution peut engendrer par rapport à un objectif et aussi une vision de la société. En effet, si on ne trouve rien à redire à une société duale, à une société de consommation superficielle délaissant le pouvoir aux détenteurs de sources médiatiques, nos centres actuels sont superflus. Si, par contre, on a la vision d'une société démocratique, solidaire et humaniste, alors les missions des centres découlent des déficiences de socialisation constatées par rapport à cet objectif. Définir des objectifs éducatifs ou pédagogiques, c'est faire des choix par rapport à l'existant en vue d'améliorer l'avenir. Le langage pédagogique et surtout celui de l'animation des jeunes doit être un discours engagé, partisan et donc politique.

Je m'opposerai toujours à un discours ayant tendance à décrire le jeune comme un inadapté social, qu'il faut faire passer en thérapie pour qu'il soit mieux à même de subir les injustices sociales. Ne parlons plus de groupes cible de jeunes délinquants, de jeunes toxicomanes, de jeunes déracinés, parlons au contraire de facteurs sociaux à risque. Sûrement certains jeunes ont des problèmes, mais le groupe cible en tant que tel est inexistant, puisque les points communs de ces jeunes à part leur comportement déviant sont rares. L'exemple de la toxicomanie est trop frappant pour prouver que la toxicomanie peut trouver ses origines dans beaucoup de facteurs. LE toxicomane n'existe pas. Evitons les conclusions parfois trop simplistes de cause à effet qui ne font qu'empêcher des vues plus différenciées de prendre forme.

Ainsi combattre la toxicomanie devient un combat perdu d'avance. Ce qu'il faut combattre, compenser, contrebalancer c'est l'exclusion, la froideur émotionnelle des institutions scolaires, les maux sociaux qui sont à la source, qui font que le jeune se sente mal dans sa peau. C'est toute l'ampleur du terme de "PREVENTION" qui commence à prendre forme devant nos yeux.

Les **grands objectifs** des centres sont ainsi des objectifs tels que
- développer la participation des jeunes,
- créer un esprit de solidarité,
- aider les jeunes à devenir des citoyens responsables et engagés.

Les **objectifs à moyen terme** seront de développer
- l'identité et la conscience de soi du jeune
- son autonomie et sa confiance en soi-même
- son aptitude à la communication
- son savoir, sa curiosité, sa capacité critique
- son savoir faire, ses compétences sociales
- son savoir être.

Les **objectifs à court terme ainsi que les méthodes pédagogiques** utilisées devront être développés dans chaque centre en fonction des jeunes, de leurs besoins et de leur socialisation encourue.

Sans entrer dans le détail, je tiens aussi à préciser, que même si ces objectifs ont été énoncés par rapport aux jeunes, l'animateur par son travail agit aussi sur l'environnement local où est situé son centre. Pour travailler avec les jeunes et défendre leurs intérêts il lui faut parler avec les parents, négocier avec les autorités locales, discuter avec la police, en un mot créer une compréhension commune pour la situation des jeunes. Il participe ainsi au développement de la communauté et de la société. Il est donc facteur de changement social.

Evitons donc de définir nos objectifs par rapport à des groupes cibles, mais adoptons une approche plus moderne, plus proche de la réalité qui a l'avantage de nous donner des objectifs communs pour tous les centres du réseau et de nous laisser toute liberté de développer des méthodes d'animation et de travail en relation avec les jeunes et en fonction de leur situation personnelle, de leur environnement social et de leur parcours social encouru.

Nico Meisch
conseiller de direction au Service National de la Jeunesse